

Département
de la MOSELLE
Arrondissement
de SARREBOURG

Commune de REDING

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2022/10

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 19

Séance du 14 mars 2022 à 19H30
A l'Hôtel de Ville – Salle des Conseils

CONSEILLERS EN
FONCTION : 19

Sous la présidence de M. Denis LOUTRE, Maire

CONSEILLERS PRESENTS : 17

Membres Présents : M. Denis LOUTRE, M. LEYENDECKER Gérard, M. LAUCH Christian, M. ROTH Jean-Claude, M. DIDIERJEAN Philippe, M. MAZERAND Denis, M. HENRY Jean-Marc, Mme FROELICHER Martine, Mme DITTLY Valérie, Mme SEYER Sylvie, Mme GROSSE Isabelle, Mme BARBIER Nathalie, M. RIESE Alexandre, Mme BOURGEOIS Elisabeth, Mme SCHWEY Josiane, M. UNTEREINER Alexis, Mme MARCHAL Laurence,

Membres absents excusés : M. GROSSE Olivier, Mme FISCHER Karine

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
DEMANDE DE SUBVENTION POUR MISE A NIVEAU
D'UNE COLLECTION DE BASE

Le Maire informe le Conseil Municipal que le fond de base de la bibliothèque municipale est à consolider. Dans certains domaines la bibliothèque manque d'ouvrages, dans d'autres les ouvrages sont vieillissants, obsolètes et à renouveler.

La Direction de la Lecture Publique et des Bibliothèques du Département de la Moselle propose aux bibliothèques municipales une aide forfaitaire de 1 200 € pour la remise ou le développement des collections.

Dans ce cadre, le maire soumet à l'assemblée le projet d'achat de livres pour un montant estimatif de 1 200 € ;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, après délibération, décide :

Art. 1 : d'acquérir ces ouvrages et accepte le montant estimé à 1 200 € ;

Art. 2 : de solliciter la subvention de la Direction
Bibliothèques du Département de la M
d'une collection de base » ;


Envoyé en préfecture le 15/03/2022
Reçu en préfecture le 15/03/2022
Affiché le
ID : 057-215705666-20220314-2022_DCM_10-DE

Art. 3 : de s'engager à inscrire la dépense ainsi que la subvention au budget primitif
de 2022 ;

Art. 4 : d'autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces du dossier.

Réding, le 15 mars 2022

Le Maire de Réding



Denis LOUTRE